



Montpellier, le 03 juillet 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Elections législatives 2024 : les clefs de la parité en Occitanie**

#### **Etat des lieux des candidatures au deuxième tour de scrutin**

Sur la base des chiffres connus du ministère de l'intérieur (2 juillet 2024), des publications de la presse régionale (Midi-libre, Groupe la Dépêche du Midi, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2024) et nationale (Le Monde, 29 juin et 2 juillet 2024), **l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a estimé** (au trébuchet des informations disponibles), **le poids de la parité des candidatures au scrutin du 7 juillet sur les 43 circonscriptions encore en jeu dans notre Région**. Il a passé au crible de ces données, la place accordée aux femmes par la Majorité présidentielle, Renaissance, Horizon, Modem ; le Bloc gauche (Nouveau Front populaire, le Parti socialiste ariégeois, Europe Ecologie Les Verts) ; le Rassemblement national, Les Républicains. Rappelons ici que les données sur le site du ministère de l'intérieur sont à peine stabilisées, et donc non directement accessibles. Il est donc prudent d'apporter toute mesure à l'analyse de ces chiffres entre les deux tours dont la stabilisation définitive pourrait apporter un éclairage légèrement différent.

Quoiqu'il en soit, la proportion de femmes restées en lice au 2<sup>e</sup> tour de l'élection législative renseigne sur la qualité de leur investiture, et permet d'ores et déjà d'avoir une idée du niveau de féminisation de la future l'Assemblée.

Un classement de la parité des candidatures a été établi département par département.

#### **L'Occitanie ne perd pas pied**

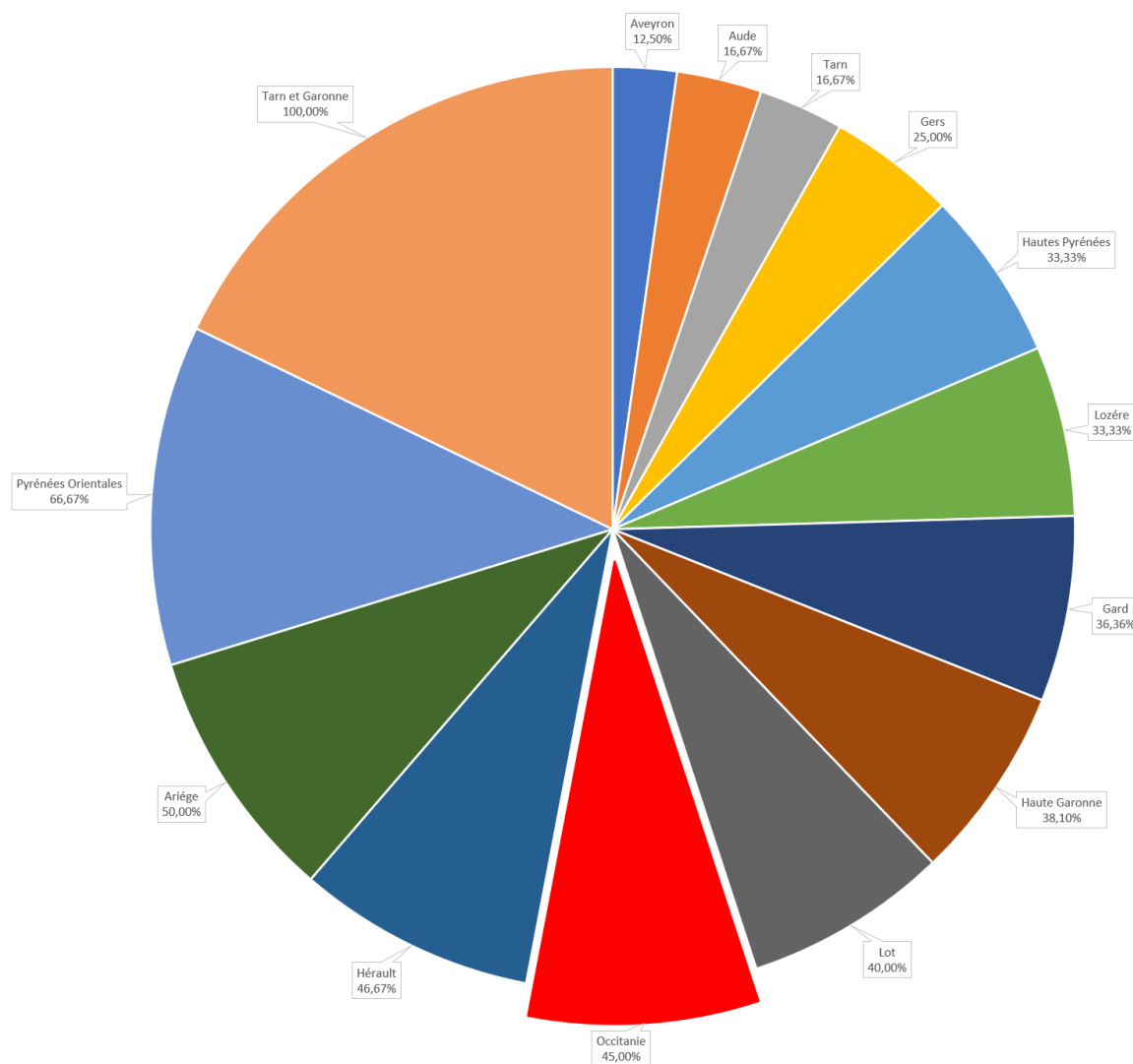
Bien que la conjoncture de crise ait engendré partout une régression de la parité, en baisse dans les candidatures pour le premier tour, et tout particulièrement, pour la droite républicaine (23,81% de candidates), l'Occitanie se stabilise au niveau des 45% déjà obtenus au scrutin du 30 juin. La Région progresse par rapport aux élections générales de 2022 (42,2% de candidates dans ses 13 départements), et 2017 (42,2%).

Cela procède d'une volonté d'accorder aux femmes des investitures de qualité, notamment dans ceux détenus à Gauche par des femmes, tels que l'Ariège et la Lozère ; l'Ariège, comme l'Hérault d'ailleurs élit une femme dès le premier tour de scrutin.

**Geneviève Tapié**, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie analyse : « *Si l'égalité politique semble en bonne voie, l'enjeu de l'égalité tient à l'évolution réelle des normes et des pratiques du monde politique. Les institutions politiques de notre pays ont été faites par et pour des hommes. C'est un aspect de la question qu'il ne faut pas perdre de vue !* »

## Parité des candidatures femmes hommes dans les 13 départements Région Occitanie

Schéma n°1 : Pourcentage de femmes candidates en Occitanie avec comparaison régionale pour le deuxième tour des législatives

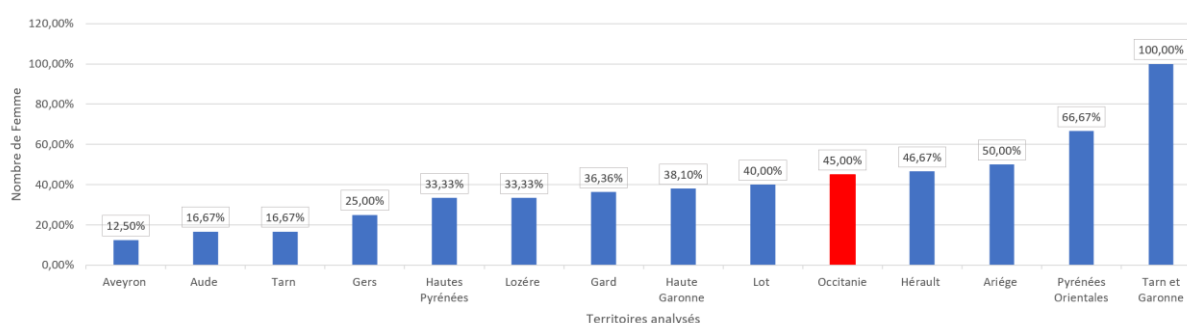


Sources : ministère de l'Intérieur, 2 juillet 2024- Midi-Libre 1<sup>er</sup> et 2 juillet, Le Monde, 29 juin et 2 juillet 2024.

Neuf départements sur 13 se situent au-dessous de la moyenne régionale. L'Aveyron (12, 50%) suivi de près de l'Aude et du Tarn (16, 67%) font figure de mauvais élève en aggravant la rareté de leurs postulantes au premier tour d'une stratégie de leur positionnement dans les circonscriptions où elles auraient de minces de chance de l'emporter.

Le tableau d'honneur devrait revenir avec l'Ariège (50%), aux Pyrénées -Orientales (66,67%), et au Tarn et Garonne (100%) qui voit s'affronter deux candidatures de premier plan : la première magistrate de la ville et la députée sortante, Rapporteuse générale du budget à l'Assemblée nationale dans une mandature précédente.

Schéma n°2 : Pourcentage de femmes candidates en Occitanie avec comparaison régionale (deuxième tour législative)



Sources : ministère de l'Intérieur, 2 juillet 2024- Midi-Libre 1<sup>er</sup> et 2 juillet, Le Monde, 29 juin et 2 juillet 2024.

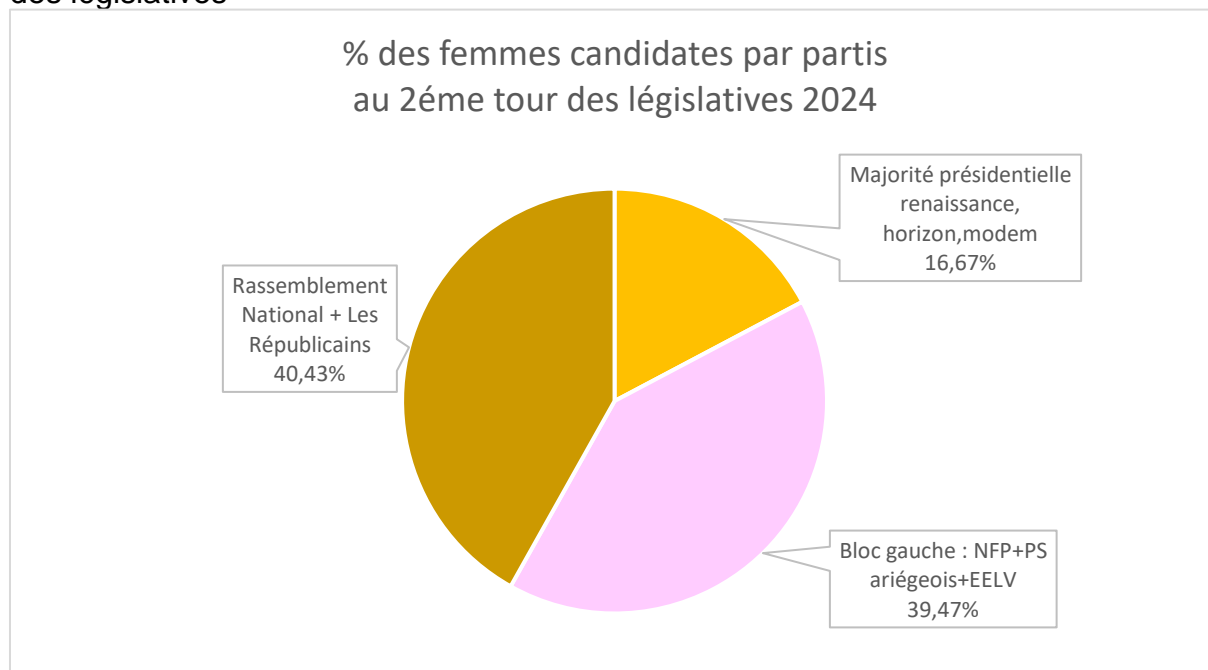
## Du côté des partis et formations politiques

La déception vient, comme pour le premier tour, du Bloc de Gauche (39, 47%) qui peine à se hisser au niveau de celui formé par le Rassemblement national /Républicains (40,43%).

**La présidente de l'Observatoire régional de la parité** commente : « *Les bons élèves de la parité auraient dû être les partis de Gauche. Parce qu'ils en portent les valeurs : la France Insoumise avait investi 50% de femmes au premier tour ; Europe Ecologie Les Verts, 49% ; le Parti socialiste et le Parti communiste 45%. Mais l'effondrement vient cette fois-ci de la Majorité présidentielle, Renaissance, Horizon, Modem, qui chute à 16, 67% ! Ce résultat sonne le glas de la progression de la part des femmes à l'Assemblée nationale depuis 1945.* » (Voir infographie en annexe jointe).

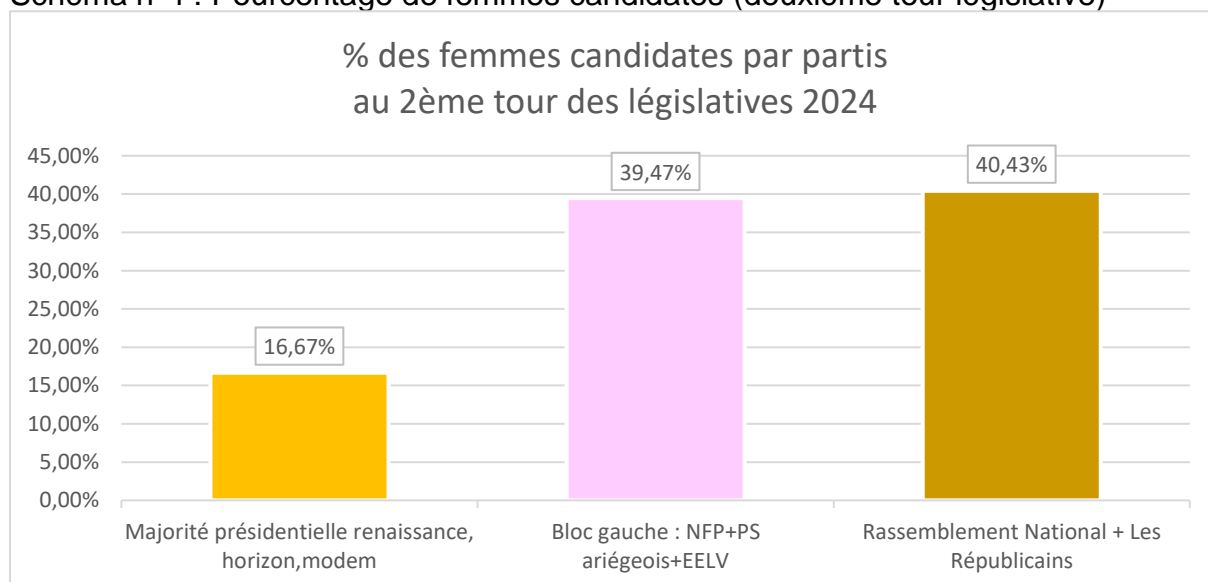
Aux élections de juin 2027 et juin 2022, les femmes représentaient près de 38% des députés, en progression constante depuis la première application de la loi sur la parité du 6 juin 2000. Cinquante ans après la Libération dont nous célébrons aujourd'hui, les 80 ans, elles apparaissaient toujours comme des intruses à la Représentation nationale.

### Schéma n°3 : Pourcentage de femmes candidates par partis pour le deuxième tour des législatives



Sources : ministère de l'Intérieur, 2 juillet 2024- Midi-Libre 1<sup>er</sup> et 2 juillet, Le Monde, 29 juin et 2 juillet 2024

### Schéma n°4 : Pourcentage de femmes candidates (deuxième tour législative)



Sources : ministère de l'Intérieur, 2 juillet 2024- Midi-Libre 1<sup>er</sup> et 2 juillet, Le Monde, 29 juin et 2 juillet 2024

Contact : Geneviève Tapié [emc.tapie.genevieve@orange.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@orange.fr)

## Part des femmes à l'Assemblée nationale depuis 1945

Entre 1997 et 2002, la parité a davantage progressé sous l'effet de l'application par le PS, d'un quota intra partisan de 30 % de femmes candidates dans des circonscriptions « réservées » qu'entre 2002 et 2007, première élection à l'Assemblée nationale régie par la loi sur la parité du 6 juin 2000.

